

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 15 août 2016 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

**1- Ouverture de la séance**

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et constate qu'il y a un grand nombre de citoyens dans la salle et dans l'entrée de la salle.

**2- Adoption de l'ordre du jour**

2016-08-183

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières : comptes à payer
- 5- Première période de questions
- 6- Correspondance
- 7- Règlement numéro 2016-419-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil municipal : avis de motion
- 8- Règlement numéro 2016-419-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil municipal : adoption du projet de règlement
- 9- Règlement numéro 2016-401-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux : avis de motion
- 10- Règlement numéro 2016-401-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux : adoption du projet de règlement
- 11- Démission de la secrétaire-réceptionniste
- 12- Poste de brigadier(ère) scolaire
- 13- Contrat pour la conciergerie des bâtiments municipaux
- 14- Rapiéçage mécanisé et manuel 2015 : réception finale des travaux et paiement
- 15- Rechargement d'accotements des routes 2016 : résultat de l'appel d'offres et contrat
- 16- Garage municipal :
  - 16.1 Achat de blocs de béton
  - 16.2 Contrat pour le remplacement de fenêtres et d'une porte
- 17- Urbanisme :
  - 17.1 Règlement numéro 2016-358-2 amendant le règlement relatif au zonage afin de permettre les projets intégrés d'habitations : adoption
  - 17.2 Règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement : adoption
  - 17.3 Règlement numéro 2016-357-1 amendant le plan d'urbanisme : adoption du premier projet

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

- 17.4 Règlement numéro 2016-358-3 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage : adoption du premier projet
- 17.5 Avis d'infraction pour le matricule 3713-48-5639
- 17.6 Avis d'infraction pour le matricule 3824-78-6893
- 17.7 Avis d'infraction pour le matricule 3821-94-8905
- 18- Plateforme élévatrice au Centre municipal : suivi du dossier
- 19- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. :
  - 19.1 Pétition pour le changement de la charte
  - 19.2 Démission d'un administrateur
- 20- Terrain des loisirs : financement du projet de terrain de soccer
- 21- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités
- 22- Varia
- 23- Deuxième période de questions
- 24- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Le « Varia » demeure ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Ajournement de la séance**

2016-08-184

Considérant qu'étant donné le grand nombre de citoyens présents pour cette séance, ils ne peuvent pas tous avoir accès à la salle du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'ajourner la séance du Conseil municipal à 20h05 et de déplacer le lieu de la tenue de cette séance au Centre municipal situé au 510, 9<sup>e</sup> Rang à Sainte-Brigide-d'Iberville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Reprise de la séance**

2016-08-185

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de procéder à la reprise de la séance du Conseil municipal à 20h20, et ce, au Centre municipal situé au 510, 9<sup>e</sup> Rang à Sainte-Brigide-d'Iberville;
- de prendre un moment de réflexion avant de continuer cette séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3- Approbation des procès-verbaux**

2016-08-186

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2016 ainsi que copie du procès-verbal la séance extraordinaire tenue le 13 juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juillet ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 juillet 2016, et ce, en y apportant les modifications discutées lors du caucus précédant la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2016-08-187

**4- Affaires financières : comptes à payer**

Une liste des comptes à payer au 15 août 2016 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 38 842,58 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**5- Première période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité ou tout autre sujet.

**6- Correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 15 août 2016. Lecture en est faite.

**7- Règlement numéro 2016-419-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil municipal : avis de motion**

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**8- Règlement numéro 2016-419-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil municipal : adoption du projet de règlement**

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

**9- Règlement numéro 2016-401-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux : avis de motion**

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**10- Règlement numéro 2016-401-1 amendant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux : adoption du projet de règlement**

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**11- Démission de la secrétaire-réceptionniste**

2016-08-188

Considérant la lettre datée du 15 août 2016 de Madame Julie Thériault annonçant qu'elle démissionne de son poste de secrétaire-réceptionniste de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. qu'elle occupait depuis le 8 mars 2016 en remplacement du congé de maternité de Madame Valérie Pelletier (réf. résolution No 2016-03-43);

Considérant que cette démission prend effet immédiatement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- de procéder à un appel de candidatures pour le poste de secrétaire-réceptionniste de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et de secrétaire-trésorière adjointe des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. (40 heures, 5 jours par semaine);
- de publier cet appel de candidatures dans le bulletin municipal *La Flûte* ainsi que sur le site de Québec Municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12- Poste de brigadier(ère) scolaire**

2016-08-189

Considérant que Madame France Brisson, brigadière scolaire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, a pris sa retraite;

Considérant qu'un appel de candidatures pour le poste de brigadier(ère) scolaire a été publié dans le bulletin municipal *La Flûte* (réf. résolution No 2016-06-138);

Considérant que trois personnes ont posé leur candidature pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'embaucher Madame Solange Robert, résidente de Sainte-Brigide-d'Iberville, à titre de brigadière scolaire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, selon les conditions prévues dans la

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

*Convention salariale des employés de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour l'année 2016.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2016-08-190-A

**13- Contrat pour la conciergerie des bâtiments municipaux**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- de prolonger d'un mois le contrat accordé à Lavage du Haut-Richelieu inc. ainsi qu'à Les Services de conciergerie Gagnon enr. pour la conciergerie des bâtiments municipaux (réf. résolution No 2016-07-181 pour l'embauche d'une compagnie externe);
- de publier une offre d'emploi pour le poste de concierge des bâtiments municipaux, et ce, dans le bulletin municipal *La Flûte* et dans les journaux locaux.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour :        Monsieur le conseiller Daniel Bonneau  
                              Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                              Madame la conseillère Diane Thériault  
                              Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre :     Monsieur le conseiller André Côté  
                              Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

2016-08-190-B

**Contrat pour la conciergerie des bâtiments municipaux**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de réembaucher Monsieur Michel Auclair pour la conciergerie des bâtiments municipaux, et ce, aux conditions demandées dans sa lettre datée du 30 mai 2016.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour :        Monsieur le conseiller André Côté  
                              Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Ont voté contre :     Monsieur le conseiller Daniel Bonneau  
                              Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                              Madame la conseillère Diane Thériault  
                              Madame la conseillère Carole Laroche

**REJETÉE**

2016-08-191

**14- Rapiéçage mécanisé et manuel 2015 : réception finale des travaux et paiement**

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de rapiéçage mécanisé et

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

manuel 2015 à Béton Mobile St-Alphonse inc. (réf. résolution No 2015-03-66);

Considérant que ces travaux ont été effectués conformément aux exigences du devis et sont jugés satisfaisants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de procéder à la réception finale des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2015 réalisés par Béton Mobile St-Alphonse inc.;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 18 785,50 \$ (taxes incluses) à Béton Mobile St-Alphonse inc. en paiement des sommes retenues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**15- Rechargement d'accotements des routes 2016 : résultat de l'appel d'offres et contrat**

2016-08-192

Considérant qu'un appel d'offres par invitation a été effectué pour le rechargement d'accotements des routes 2016 (réf. résolution No 2016-07-169);

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues, à savoir :

Pavages Maska inc.	16 485,67\$
Béton Mobile st-Alphonse inc.	42 178,58 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- d'octroyer le contrat de rechargement d'accotements des routes 2016 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Maska inc., selon les termes du devis, le tout pour un montant de 16 485,67 \$ incluant toutes les taxes applicables;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

**16- Garage municipal**

2016-08-193

**16.1 Achat de blocs de béton**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'étudier le dossier concernant l'achat de blocs de béton pour le garage municipal lors de la préparation du budget 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16.2 Contrat pour le remplacement de fenêtres et d'une porte**

Le dossier concernant le contrat pour le remplacement de fenêtres et d'une porte au garage municipal est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**17- Urbanisme**

2016-08-194

**17.1 Règlement numéro 2016-358-2 amendant le règlement relatif au zonage afin de permettre les projets intégrés d'habitations : adoption**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage numéro 2006-358;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire autoriser les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 mai 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que ce règlement a pour objet de permettre les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

**ET RÉSOLU** que le règlement numéro 2016-358-2 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage soit adopté et qu'il est ordonné et statué par le présent règlement ce qui suit :

(Le texte du règlement numéro 2016-358-2 fait partie intégrante de cette résolution comme si au long reproduit et peut être consulté aux archives de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

**17.2 Règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement : adoption**

2016-08-195

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a le pouvoir, en vertu de la loi, de réviser son règlement relatif au lotissement;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de remplacer le règlement numéro 2006-361 relatif au lotissement ainsi que ses amendements;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 mai 2016;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de règlement a été préalablement déposé à la séance du Conseil municipal du 2 mai 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que ce règlement a pour objet :

- de régir les opérations cadastrales et le lotissement des terrains;
- d'établir les normes concernant la forme, les superficies et les dimensions minimales des lots ou des terrains pour chaque zone et par catégorie de constructions ou d'usages;
- de régir le tracé des rues publiques et privées;
- de constituer un fonds pour les parcs, les terrains de jeux et les espaces naturels et d'établir les modalités reliées aux redevances pour ce fonds;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

**ET RÉSOLU** que le règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement soit adopté et qu'il est ordonné et statué par le présent règlement ce qui suit :

(Le texte du règlement numéro 2016-427 fait partie intégrante de cette résolution comme si au long reproduit et peut être consulté aux archives de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.)

Le maire demande le vote.

Ont voté pour :           Monsieur le conseiller Daniel Bonneau  
                                  Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                                  Madame la conseillère Diane Thériault  
                                  Madame la conseillère Carole Laroche  
                                  Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

A voté contre :           Monsieur le conseiller André Côté, qui n'est pas  
                                  d'accord avec la contribution de 10 % pour fins de  
                                  parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

**17.3 Règlement numéro 2016-357-1 amendant le plan d'urbanisme :  
adoption du premier projet**

2016-08-196

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement numéro 2006-357 relatif au plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire permettre les usages commerciaux dans l'affectation agricole du territoire;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 juillet 2016;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**ET RÉSOLU** d'adopter le premier projet du règlement numéro 2016-357-1 amendant le règlement numéro 2006-357 relatif au plan d'urbanisme, tel qu'il suit :

(Le texte du premier projet du règlement numéro 2016-357-1 fait partie intégrante de cette résolution comme si au long reproduit et peut être consulté aux archives de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.)

*L'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement se tiendra le lundi 12 septembre 2016 à 19h45.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17.4 Règlement numéro 2016-358-3 amendant le règlement numéro  
2006-358 relatif au zonage : adoption du premier projet**

2016-08-197

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage numéro 2006-358;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal croit qu'il est opportun de modifier les dispositions relatives aux usages complémentaires à l'usage résidentiel;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 juillet 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**ET RÉSOLU** d'adopter le premier projet du règlement numéro 2016-358-3 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage, tel qu'il suit :

(Le texte du premier projet du règlement numéro 2016-358-3 fait partie intégrante de cette résolution comme si au long reproduit et peut être consulté aux archives de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.)

*L'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement se tiendra le lundi 12 septembre 2016 à 19h45.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

**17.5 Avis d'infraction pour le matricule 3713-48-5639**

Le dossier concernant l'avis d'infraction pour le matricule 3713-48-5639 est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**17.6 Avis d'infraction pour le matricule 3824-78-6893**

Le dossier concernant l'avis d'infraction pour le matricule 3824-78-6893 est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**17.7 Avis d'infraction pour le matricule 3821-94-8905**

Le dossier concernant l'avis d'infraction pour le matricule 3821-94-8905 est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**18- Plateforme élévatrice au Centre municipal : suivi du dossier**

Monsieur le maire Mario van Rossum donne un suivi du dossier concernant la plateforme élévatrice au Centre municipal. Une estimation du coût du projet sera demandée à Monsieur Pierre Goyette, architecte.

**19- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.**

**19.1 Pétition pour le changement de la charte**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal une pétition reçue le 15 août 2016, signée par 214 personnes, demandant la dissolution du présent Conseil d'administration des Loisirs, le changement de la charte et l'élection d'un nouveau Conseil d'administration élu par la population.

**19.2 Démission d'un administrateur**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal une lettre datée du 12 juillet 2016 de Monsieur Jaques Boutin annonçant sa démission à titre de président et membre du Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.

**20- Terrain des loisirs : financement du projet de terrain de soccer**

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a autorisé les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. à présenter une demande de subvention au Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) pour la réalisation d'un terrain de soccer sur le terrain des loisirs de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville (réf. résolution No 2016-07-174);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

Considérant que Développement économique Canada pour les régions du Québec demande différents engagements de la part de la Municipalité afin de poursuivre l'étude de la demande de subvention des Loisirs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- que le projet tel que décrit peut être réalisé par les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. conformément à la législation applicable et notamment à la *Loi sur les compétences municipales*;
- que la Municipalité s'engage à prévoir dans son budget 2017 une contribution financière de 19 200 \$ au projet d'aménagement d'un terrain de soccer réalisé par les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.;
- que cette contribution financière sera prise à même le fonds général de la Municipalité;
- que Monsieur Mario van Rossum, maire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, est autorisé à signer tous les documents requis annexés à la lettre datée du 1<sup>er</sup> août 2016 de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour :       Monsieur le conseiller Daniel Bonneau  
                              Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                              Madame la conseillère Diane Thériault  
                              Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre :     Monsieur le conseiller André Côté  
                              Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**21- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités**

Le maire fait lecture du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juillet 2016.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

**22- Varia**

**22.1 Remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : réception provisoire des travaux et paiement**

2016-08-199

Monsieur le conseiller Daniel Bonneau déclare qu'il pourrait avoir un conflit d'intérêt, qu'il ne votera pas et qu'il se retire de la table de délibération.

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour le remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest à Excavations Daniel Bonneau inc. (réf. résolution No 2016-04-76);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

Considérant que selon le rapport daté du 6 juillet 2016 de BMI experts-conseils inc., les travaux sont terminés et sont jugés satisfaisants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- de procéder à la réception provisoire des travaux de remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest réalisés par Excavations Daniel Bonneau inc.;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 31 109,95 \$ (taxes incluses) à Excavations Daniel Bonneau inc. pour le paiement du contrat et de retenir un montant de 1 637,37 \$ (taxes incluses) à titre de garantie des travaux, et ce, conformément au contrat.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour :       Monsieur le conseiller André Côté  
                              Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                              Madame la conseillère Diane Thériault  
                              Madame la conseillère Carole Laroche

A voté contre :       Monsieur le conseiller Gaétan Coutu, qui déclare qu'il y  
                              a apparence de conflit d'intérêt dans ce dossier.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Monsieur le conseiller Daniel Bonneau reprend son siège.

**22.2 Cercle de Fermières de Sainte-Brigide : demande pour le prêt du Centre municipal**

2016-08-200

Considérant la lettre datée du 15 août 2016 de Madame Lucie Roy, secrétaire du Cercle de Fermières de Sainte-Brigide, demandant l'accès gratuit aux deux salles du Centre municipal du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2017 pour la tenue du Congrès régional de la Fédération des Cercles de Fermières du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

ET RÉSOLU d'autoriser le Cercle de Fermières de Sainte-Brigide à utiliser gratuitement les deux salles du Centre municipal du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2017, et ce, pour la tenue du Congrès régional de la Fédération des Cercles de Fermières du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2016-08-201

**22.3 Démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Considérant que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait lecture de sa lettre de démission datée du 15 août 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- de procéder à un appel de candidatures pour le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville (poste à temps plein);
- de publier cet appel de candidatures dans le bulletin municipal *La Flûte* ainsi que sur le site de Québec Municipal;
- de fixer la date limite de réception des candidatures au 6 septembre 2016;
- de vérifier auprès du Service en ressources humaines de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) la possibilité d'obtenir un remplacement en attendant de combler ce poste de façon permanente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**22.4 Représentante du Conseil municipal aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.**

Monsieur le maire Mario van Rossum mentionne qu'il souhaiterait remplacer Madame la conseillère Diane Thériault à titre de représentante du Conseil municipal aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.

Il demande aux membres du Conseil municipal ce qu'ils en pensent. La plupart déclarent qu'ils sont contre cette idée.

**23- Deuxième période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

**24- Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

2016-08-202

ET RÉSOLU de lever la séance à 22h10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 15 août 2016**

---

Mario van Rossum, maire

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

Mario van Rossum, maire